

Stéphanie Dusart, Smail Barchiche (Lille), Simon Lericque, Matthieu Boulard (Amiens) et Jean-Claude Lamand (Arras) étaient présents en tant que représentants du personnel CGT.

Réponse du directeur à la liminaire

- Suite à la déclaration liminaire de la CGT, la direction souligne que cette année le solde des emplois est positif de 150 emplois avec la création de 10 emplois à la DiSI. Ce solde positif, bien sûr, est essentiellement le fait du recrutement de contractuels.
- En ce qui concerne la difficile négociation sur le régime indemnitaire, il s'agit selon le directeur d'un problème au niveau national.
- Au sujet le versement de la prime GMBI, le directeur a appliqué les consignes venant de la DG. Il précise qu'à la DiSI Nord, ce sont surtout des collègues de l'exploitation de l'ESI d'Amiens, ainsi que ceux qui ont participé à la *task force* qui sont concernés.
- Pour répondre à la question posée en fin de liminaire : « *Le règlement intérieur est-il modifiable avant qu'il soit soumis au vote lors du prochain CSAL, ou pas ?* », **le président répond par la négative.**

Présentation du règlement intérieur

La direction déplore l'arrivée tardive du règlement intérieur (issu du RI ministériel) mais précise à nouveau qu'il n'y aura pas de modification possible du document.

La CGT rappelle avoir été force de propositions au travers du dépôt d'amendements à chaque étape de présentation de ce règlement intérieur (ministériel, direction générale...) et qu'à chaque fois, ils ont tous été refusés. Aucune modification n'a pu être apportée par rapport au texte initial, signe d'un refus du dialogue tant au niveau ministériel qu'à la direction.

Les propositions de la CGT sur ce règlement intérieur sont jointes à la liminaire et seront présentées au CSAL. Le directeur précise que les propositions des OS seront publiées sur l'intranet Ulysse local, sans que cela ne change quoi que ce soit à l'application du règlement.

Au sujet des visites de sites et de l'apparition des ASA 95 contingentées, la direction précise que nous disposerons d'un quota supplémentaire étant donné que la DiSI Nord compte des sites géographiquement éloignés.

À la question des droits réduits (nombre d'ASA 15, remboursements des frais des suppléants), le flou subsiste. La direction espère qu'une future circulaire (normalement publiée au premier trimestre 2024) apportera des précisions. En attendant, la direction se renseigne sur l'application du RI (droits, et remboursements...) avant la publication de la circulaire si un CSAL ou une FS était convoquée avant la publication de la circulaire.

On sent encore de l'improvisation.

Les représentants CGT ont émis avis négatif sur ce RI, même s'ils n'ont pas voté sur sa mise en place.

État d'avancement des actions et travaux

Amiens Fief

**REGLEMENT
INTERIEUR**

Fiche 169 : accès au site et manque d'entretien des pistes cyclables

Les pistes cyclables aux abords de l'ESI sont toujours dans un état déplorable. Nous n'avons reçu aucune nouvelle ni d'Amiens Métropole, ni de la CCI. Des travaux de réfection de la chaussée et des ronds-points ont été réalisés mais la piste cyclable a été oubliée. Amiens métropole a investi 3 millions d'euros dans son plan vélo mais la zone industrielle en est exclue.

On ne peut que déplorer ce manque de réactivité d'Amiens métropole sur le sujet alors que le danger subsiste pour nos collègues qui viennent à l'ESI en vélo.

Conclusion de la direction : vivement que l'on déménage ! Il reste tout de même encore quelques mois sur site et même si les agents de l'ESI ne seront plus là, beaucoup de personnes vont continuer à venir travailler dans la zone industrielle.

Fiches 175 : nettoyage des ventilo-convecteurs

Un nettoyage des ventilo-convecteurs a été demandé et effectué par la société Dalkia qui est intervenue au cours du 3^e trimestre pour remplacer les filtres identifiés lors du premier passage. Les filtres changés ont été laissés sur place par la société. Ils vont être stockés au sous-sol en attendant que Dalkia les récupère. Ils doivent repasser au cours du premier semestre 2024 pour une dernière vérification avant le déménagement.

On laisse la fiche dans le suivi jusqu'au déménagement.

Fiche 177 : véhicules Rifter

Le véhicule d'Amiens est actuellement prêté à la CID 02, dont le véhicule électrique ne peut être utilisé jusqu'à l'installation de bornes de recharge dans les environs. L'installation du radar de recul sur le véhicule d'Amiens sera effectué chez Norauto dès son retour.

Contrairement à ce qui est indiqué sur la fiche, le radar de recul n'a toujours pas été installé sur le véhicule Rifter de la CID 62. L'atelier Norauto d'Arras ne réalise pas cette opération. Le véhicule doit être amené sur Lille pour l'intervention.

Les véhicules de la CID de Lille seront eux aussi équipés de radars de recul pour faciliter leur stationnement dans la cour.

Rouen

Fiche 160 : terrasse

Une réfection de la terrasse est programmée d'ici la fin de l'année 2023 et devrait se terminer fin janvier 2024. Le chantier va permettre en outre l'installation d'une rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap.

Fiche 132 : nettoyage des toilettes

Outre le maintien d'un nettoyage particulier, un prestataire a été sollicité pour analyser la problématique. Un nettoyage avec des produits réservés aux professionnels du bâtiment et une « cristallisation » des carrelages est envisagée.

Un essai sera effectué le 6 décembre sur quelques carrelages pour voir l'efficacité. Les travaux seront effectués d'ici la fin de l'année 2023. L'entreprise préconise de neutraliser les toilettes pour une journée

Une demande a été faite pour avoir la fiche technique des produits utilisés pour en informer les collègues.

Fiche 173 : fiche récurrente sur le nettoyage des locaux et des sanitaires

Une expérimentation est faite avec la mise à disposition d'une poubelle globale sur un service. Cela dégage du temps pour la femme de ménage. Mais concrètement est-ce que le ménage est mieux fait ? L'origine du problème est surtout que le nombre d'heures est normé et qu'il n'est pas possible de demander davantage (coincé par un marché national).

L'expérimentation est toujours en cours, une étude sera faite pour savoir s'il est opportun de la généraliser sur les autres sites de la DiSI.

Lille

Fiche 180 : ambiance acoustique

L'ambiance acoustique du bureau du responsable de l'Intex de l'ESI de Lille n'est pas satisfaisante. Le devis a été demandé mais pas encore reçu à ce jour.

Autres sujets

Lille : le hangar à vélo va faire l'objet d'une réfection en 2024 pour permettre de stationner 22 vélos.

Caen : la direction précise qu'un audit sera fait par la société AGILE à l'ESI de Caen au premier trimestre 2024. L'idée est de pérenniser le site d'un point de vue immobilier, tout en étant plus sobre côté énergétique.

Présentation du rapport 2022 de la médecine du travail

Mme Duquesne, infirmière à Lille, nous a présenté le rapport annuel de la médecine du travail. On remarque que les préconisations matérielles sont bien suivies par la direction, il subsiste des risques psycho sociaux qui sont plus difficilement pris en compte.

Le rapport présenté nous donne des données précises sur les visites de la médecine du travail à la DiSI Nord, toutefois, les informations du rapport étant globales (DiSI et DRFiP) il est difficile d'identifier précisément celles concernant notre direction.

De l'aveu même de la médecine du travail, les données concernant le département de la Somme ne sont pas complètes. L'absence de médecin durant de longs mois explique peut-être cela.

Il y a aussi une grande disparité de suivi selon les départements. Manque de temps ? Manque de médecin ? Manque de moyen ?

Un nouvel outil informatique déployé en 2024 devrait permettre une analyse plus précise pour la DiSI. Jusqu'ici, le logiciel utilisé était problématique.



Toutefois, il faut retenir que tout agent qui demande une visite à la médecine du travail sera reçu en priorité et ce quel que soit le site. En 2024, un nouveau médecin va arriver à Amiens et Arras et sera le médecin référent de la DiSI.

La médecine du travail précise aussi qu'un psychologue clinicien rémunéré par l'action sociale est à disposition des agents pour la gestion d'une situation difficile ou pour pallier à une souffrance. Qui plus est, il est possible de solliciter un psychologue du travail pris en charge par le ministère. Chaque agent de la DiSI a droit à trois séances prises en charge chez un psychologue clinicien et peut aussi solliciter l'assistante sociale. Il est à noter pour les adhérents de la MGEFI disposent aussi d'autres facilités de prises en charge.

Point Budget

Les crédits de la Formation Spécialisée de la DiSI NORD alloués pour 2023 s'élèvent à 37390 € (après réserve de 9%) et 6989 € pour l'enveloppe mutualisée régionale formation. Un groupe de travail pour discuter de l'utilisation des crédits s'est réuni le 02/05 puis le 09/11.

Le budget permet de couvrir :

- Des achats de matériels informatiques (support double écran, souris ergonomiques...), des équipements de protection individuelle (vêtements de travail, chaussures de sécurité ...), des repose-pieds et des matériels de sécurité incendie.
- Les formations habituelles : habilitations électriques, manipulations extincteurs, formations conduite, formations SST et premiers secours formations gestes et postures...

Une formation à l'utilisation de la chaise d'évacuation a été envisagée. Cette chaise est présente sur Rouen, Amiens et Caen mais pas à Lille où elle n'a pas d'utilité car un local d'attente a été mis en place. La formation coûte 600 € pour 10 personnes. Un recensement a été lancé sur ces différents sites mais la société n'a pas donné suite pour le moment.

Une formation pour les troubles musculo-squelettiques notamment pour les télétravailleurs est envisagée, un recensement a été effectué mais n'a pas eu beaucoup de retour pour le moment.

Il s'avère que les chefs de service ne jouent pas forcément le jeu du recensement. Afin d'augmenter la visibilité de ces formations, un catalogue sera mis en ligne sur l'intranet Ulysse local.

La CGT rappelle que le GT a donné son accord pour lancer les dépenses avant la réunion de la FS pour ne pas perdre les crédits mais qu'il faudra penser l'année prochaine à organiser l'instance assez tôt dans l'année pour éviter cela.

La CGT vote POUR ce budget

Finalisation du DUERP-PAP 2022-2023 et présentation du PAP

Les réunions DUERP sont peu faites et peu suivies dans les services. Le constat est que la participation des agents reste faible et inégale selon les services. Les risques ont été saisis dans l'application par l'assistante de prévention et comportait 216 lignes.

Plusieurs groupes de travail (GT) se sont réunis pour faire l'analyse des risques et les situations d'exposition. À l'issue des derniers travaux, le DUERP compte 129 lignes dont les risques se répartissent comme suit :

9 risques classés B (risque substantiel)

56 classés C (risque modéré)

64 classés D (risque faible)

Les représentants du personnel ont souhaité que toutes lignes du DUERP soient basculées dans le PAP.

Un nouvel outil baptisé Prév'action, va être déployé dès janvier 2024. Les assistants de prévention Laurence Duretête et Pierre Minson suivront la formation sur cette nouvelle application le 18/12/23.

Avec ce nouvel outil et suite à la formation en CSAL-FS reçue par les représentants du personnel, il faudra certainement élaborer différemment le PAP l'année prochaine pour lui donner des axes de travail et gagner ainsi en efficacité, sans reprendre comme cette année, toutes les lignes du DUERP.

La CGT a demandé si Prév'action sera accessible en consultation pour les représentants du personnel. À cette date, nous n'avons pas la réponse.

Exercices d'évacuation

Lille

Brassards et gilets mal utilisés... Un travail va être fait avec la gestion de site. Sinon, le test s'est montré concluant en mode « allégé ». Une réparation de l'escalier de secours qui constitue une issue pour certains services est en cours. Les travaux n'ont pas pu être faits jusqu'ici à cause des intempéries.

Amiens (Fief)

Deux tests en conditions réelles ont été faits cette année. Il ne s'agissait pas d'exercices.

- Confinement : l'alarme de confinement a été entendue, les agents sont bien au fait de la procédure et se sont confinés convenablement et rapidement au sous-sol dans la pièce prévue à cet effet. Il s'agissait d'un test de l'entreprise concernée qui n'avait prévenu personne, ni dans son voisinage, ni de l'administration de la zone industrielle.

- Évacuation : la nouvelle cuisinière de la cantine a déclenché l'alarme incendie. Le peu d'agents présents en cette fin du mois d'août ont évacué rapidement pour converger vers le point de ralliement sur le parking de l'ESI. Cela a permis de constater que le panneau indiquant le point de rassemblement était invisible, caché par la végétation. Les agents techniques ont remédié au problème.

Vidame n'a pas été évoqué... Un exercice d'évacuation a-t-il eu lieu ?



Caen

Test ok, rien à signaler

Rouen

Le site de Rouen est aussi concerné par un éventuel confinement car situé en zone Sevezo. Pas de test de confinement cette année mais un exercice d'évacuation qui s'est globalement bien déroulé. Deux points sont toutefois remontés : la consigne de fermer les fenêtres non respectée (le test a eu lieu en plein été), et le volume de l'alarme trop faible dans le bureau de l'AT.

D'une manière générale, avec le télétravail, il est difficile de savoir exactement qui est dans les bureaux. Il faut oublier la manière de faire précédente avec un guide file et un serre-file désigné, chacun pouvant désormais prendre ce rôle. Une fiche sur la procédure d'évacuation a été rédigée par l'assistante de prévention. Elle va à nouveau être distribuée aux chefs de services et aux agents.

Une réflexion est à mener sur la gestion des brassards et des gilets, pas toujours bien identifiés et localisés dans les bureaux. Une attention particulière doit aussi être portée sur les nouveaux agents arrivant dans un établissement à qui l'on doit impérativement faire une visite des locaux et présenter les circuits d'évacuation.

Fiches accident du travail

Cette année, il y a eu 5 accidents du travail dont 2 accidents de trajet, 2 accidents de service (parking) et 1 accident en télétravail.

À déplorer : encore un accident de vélo à Amiens et ce alors que le dialogue est stérile avec l'agglomération d'Amiens !

L'achat de petit matériel pour les déplacements de matériel dans les véhicules est envisagé (par exemple des sangles et filets pour arrimer le matériel lourd ou des bandes velcro pour accrocher les extincteurs dans les véhicules)... Un retour de l'ISST est attendu concernant l'utilisation des filets anti projection. Les collègues des CID seront sollicités pour trouver la meilleure solution. Ils seront mis au budget dès le début d'année.

Fiches RSST

Fiche 181 (Lille) : à la CID, odeurs provenant des toilettes à proximité du service (ligne 43 du DUERP) la société Plouvier est réintervenue le 28/07/23. **Le problème est réglé.**

Fiche 182 (Lille) : à l'AT DIR, éclairage mal réparti. Étudier la possibilité de déplacer les dalles Leds pour mieux répartir l'éclairage (ligne 19 du DUERP). **Les dalles ne seront pas déplacées mais une sera ajoutée.**

Fiche 183 (Lille) : au SIL, allumage automatique tardif pour se rendre au LTI - repositionner le détecteur de mouvements (ligne 56 du DUERP). **L'installation d'un nouveau détecteur est à revoir.**

Fiche 184 (Lille) : au service Budget, ambiance lumineuse excessive qui oblige à maintenir le volet fermé - fournir un allogène, installer des stores à lamelles orientables et revoir l'installation des postes de travail (ligne 211 du DUERP). **Des demandes de devis ont été faits et reçus. La commande a été faite et les travaux vont être faits d'ici la fin de l'année 2023.**

Fiche 185 (Amiens-Vidame) : au Développement. Les tapis de sol dans l'open space n'ont pas réglé le risque de chute, car ils n'adhèrent pas au sol. De plus une dalle présente au niveau du bureau ASCAS ne tient pas correctement ce qui représente un nouveau risque de chute (ligne 202 du DUERP). **Les tapis vont être collés avec un scotch double face par les agents techniques. La dalle du bureau ASCAS va être vérifiée.**

Questions diverses

Amiens, nouvelle cité administrative

Les représentants de la CGT demandent une visite des locaux par la FS à la Cité Amiens en février 2024 avant emménagement et une visite après installation des agents en juin.

La direction en prend note et nous précise que les locaux seront livrés le 22 décembre 2023. Il faudra voir avec les autres administrations venant sur le site pour organiser au mieux ces visites.

EA application APEX Run-OPS

La CGT demande si cette nouvelle mission aura un impact sur les collègues de l'EA de Lille et un changement dans leurs conditions de travail. La direction répond par la négative. Les agents sont en cours de formation et seront accompagnés.

AT : nouveaux casques avec l'arrivée TOIP

La CGT alerte sur les changements de matériel inhérents au passage à la TOIP, notamment sur les plateaux d'assistance technique et sur le risque de perte de qualité. À l'AT de Lille, la TOIP sera déployée prochainement et les agents ont déjà dû choisir leur matériel (casque avec fil ou sans fil). À l'AT d'Amiens, le matériel actuel n'étant pas compatible, un nouveau matériel viendra équiper le plateau lors du déménagement à la cité administrative. Le chef d'ESI de Rouen précise que le matériel de l'AT de Rouen était directement compatible, avec la TOIP, que les agents n'ont pas eu à changer de matériel et semblent en être satisfaits. Il préconise que l'AT d'Amiens se rapproche de l'AT de Rouen pour évaluer ce modèle de casque.

Nous tenons à rappeler que les casques sont des outils de travail au quotidien de nos collègues et que le choix du modèle ne peut donc se porter sur un équipement moins performant que le précédent.

Véhicule de la CID 62 à Boulogne-sur-Mer

La CGT interroge sur l'état d'avancement des réparations du véhicule de l'antenne de Boulogne-sur-Mer de la CID 62. Il est apparemment très compliqué de trouver un garage agréé capable d'effectuer toutes les réparations nécessaires. La direction suit le dossier.